



Notre économie rebondit !



Lettre d'information

Madame, Monsieur,
Cher(ère)s ami(e)s,

N° 4 / MARS 2010

Comme vous le savez, le rôle de votre ADL est de vous soutenir concrètement dans vos activités professionnelles afin de contribuer au développement de l'économie locale. Vous constaterez que ce 4ème numéro de notre newsletter répond parfaitement aux attentes de chacun et tend à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ! Les sujets traités dans ce numéro vous concernent au premier plan :

- Organisation d'une conférence sur le plan d'embauche Win-Win le lundi 29 mars 2010 à l'administration communale de Sainte-Ode
- Organisation du salon de l'emploi 2010 le 20 mai prochain au Centre Sportif de la Porte de Trèves à Bastogne
- Organisation de l'opération "Commerçants au courant" par l'UCM

Nous restons bien entendu à votre écoute et à votre disposition et vous souhaitons une agréable lecture.

Joël TANGHE, Marc GAUTHIER, Christian GLAUDE
Pierre-Yves FAYS, Sandrine GAUTHIER, Séverine STASSART



PLAN D'EMBAUCHE WIN-WIN

Le plan d'embauche WIN-WIN : des avantages exceptionnels pour votre entreprise et des atouts sans précédent pour les demandeurs d'emploi.

[Plus de détails](#)

SALON DE L'EMPLOI 2010

Vous êtes tous confrontés à la même réalité : les demandes d'emplois ne cessent de croître tandis que, de l'autre côté de la barrière, force est de constater que les entreprises ou commerces sont en constante recherche d'employés, que ce soit à long ou à court terme...

[Plus de détails](#)

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES.. « COMMERÇANTS AU COURANT »

Maîtriser ses consommations énergétiques s'avère pour les commerçants, comme pour tout un chacun, de plus en plus primordial. Qui plus est à la veille de la mise en place de nouvelles réglementations (Performance Énergétique des Bâtiments, certification énergétique,...) qui auront sans nul doute des impacts sur l'activité de ces entreprises.

[Plus de détails](#)





PLAN D'EMBAUCHE WIN-WIN

Le plan d'embauche WIN-WIN : des avantages exceptionnels pour votre entreprise et des atouts sans précédent pour les demandeurs d'emploi.

Dans le cadre des mesures destinées à faire face à la crise, le Gouvernement fédéral vient de lancer, sur proposition de la Ministre de l'Emploi, un nouveau plan d'embauche.

Ce plan d'embauche Win-Win est applicable depuis le 1^{er} janvier 2010 et prévoit **des avantages exceptionnels pour votre entreprise lors de l'embauche de demandeurs d'emploi.**

Le plan a pour objectif de :

- soutenir les entreprises;
- faciliter la (ré)insertion des demandeurs d'emploi en période de crise.

L'ONEM organise une campagne d'information afin de vous présenter ce nouveau plan d'embauche win-win et tous ses avantages pour votre entreprise.

Avantages pour votre entreprise

En plus des mesures existantes de réduction de vos cotisations patronales (dans certains cas, il y a pratiquement exonération de cotisations), vous pouvez bénéficier **d'une déduction salariale allant de 750 € jusqu'à 1100 € par mois.**

Quels employeurs sont concernés ?

Cette mesure est applicable aux employeurs du secteur privé et à certains employeurs du secteur public.

Avantages pour les demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi, ce plan constitue une réelle occasion de (ré)insertion professionnelle sur le marché du travail. En plus, il leur permet de bénéficier d'un contrat de travail classique avec une rémunération et les avantages habituels qui y sont associés.

Des questions ou commentaires? Envoyez-nous un courrier électronique à l'adresse Pierre-yves.fays@publilink.be ou appeler le numéro 061/21.04.47



Quels sont les demandeurs d'emploi visés ?

Ce plan vise 4 groupes cibles:

- les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et inscrits comme demandeurs d'emploi depuis au moins 3 mois;
- les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sans diplôme de l'enseignement supérieur et inscrits comme demandeurs d'emploi depuis au moins 6 mois;
- les chômeurs complets indemnisés âgés d'au moins 50 ans inscrits depuis au moins 6 mois;
les chômeurs complets indemnisés depuis 1 à 2 ans.

Cette nouvelle mesure n'est toutefois pas applicable aux travailleurs titres-services.

Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez plus d'informations ?

Une séance d'information sera organisée à l'administration communale de Sainte-Ode

(salle du Conseil communal)

le lundi 29 mars prochain à 20h00

– en présence de l'ALE, du FOREM et de l'ADL.

Inscription vivement souhaitée par téléphone

(061/210.449 – 061/210.447 – 084/450.048)

ou par mail (adl@sainte-ode.be – marie.paquay@publilink.be –
ale.stode@belgacom.net)

Une initiative de l'Agence de Développement Local de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne, de l'ALE et du FOREM.

Avec le soutien des administrations communales.

Des questions ou commentaires? Envoyez-nous un courrier électronique à l'adresse
Pierre-yves.fays@publilink.be ou appeler le numéro 061/21.04.47



Cher entrepreneur, cher indépendant,

Vous êtes tous confrontés à la même réalité : les demandes d'emplois ne cessent de croître tandis que, de l'autre côté de la barrière, force est de constater que les entreprises ou commerces sont en constante recherche d'employés, que ce soit à long ou à court terme...

Cette incompréhension provient notamment du fait que le dialogue entre employeur et employé n'est pas toujours évident.

Pour faciliter ce dialogue, votre Agence de Développement Local organise,
le 20 mai 2010 de 14h à 19h
au hall sportif de la Porte de Trèves à BASTOGNE,
un « Job Day » et un salon de l'étudiant.

Celui-ci consiste en une journée de rencontre entre vous, entrepreneur ou indépendant, et les demandeurs d'emplois ou étudiants susceptibles de répondre à vos attentes relatives à l'embauche.

Lors de cette rencontre, vous aurez l'occasion de présenter votre entreprise, proposer vos offres d'emplois, rencontrer de potentiels employés et, ce que l'on espère pour vous, trouver une ou plusieurs personne(s) correspondant à vos critères de sélection.

Que vous recherchiez des stagiaires, des étudiants, des ouvriers ou encore des employés, le « Job Day » est fait pour vous !

Afin de préparer la journée, nous vous demandons de compléter le carton-réponse, page suivante, et de nous le renvoyer pour le 10 mai prochain à l'adresse suivante :

Administration communale de Sainte-Ode, Amberloup 23 - 6680 Sainte-Ode - email : adl@sainte-ode.be - Fax : 061/68.89.62.

En attendant une réponse de votre part, nous vous prions de croire, cher entrepreneur, cher indépendant, en nos sentiments les meilleurs.



**SALON DE L'EMPLOI 2010
(FORMULAIRE D'INSCRIPTION)**

JOB DAY 2010 – Profil du/des candidat(s) recherché(s)

A RENVoyer POUR LE 10 MAI AU PLUS TARD

à l'adresse suivante :

Agence de Développement Local
Amberloup, 23 – 6680 Sainte-Ode
Tel. : 061/210.447
Fax : 061/688.962
Email : adl@sainte-ode.be

Nom de l'entreprise ou du commerce :

Coordonnées (adresse, téléphone et mail) :

.....

Catégorie de métier / activité exercée :

.....

Nombre de postes demandés :

Lieu(x) de travail :

.....

Fonction de l'employé recherché :

.....

.....

Profil de l'employé recherché (formations, connaissances spécifiques, permis de conduire, ...) :

.....

.....

.....

Contrat :

Statut :

ouvrier employé étudiant stagiaire

Régime de travail :

temps plein mi-temps temps partiel

Type de contrat :

durée indéterminée durée déterminée saisonnier

Remarques :

.....

.....

.....



Maîtriser ses consommations énergétiques s'avère pour les commerçants, comme pour tout un chacun, de plus en plus primordial. Qui plus est à la veille de la mise en place de nouvelles réglementations (Performance Énergétique des Bâtiments, certification énergétique,...) qui auront sans nul doute des impacts sur l'activité de ces entreprises.

Afin de les accompagner, le service Energiae de l'Union des Classes Moyennes a décidé de mettre sur pied les séances « Commerçants au courant ». Permettant non seulement d'informer sur ces futures législations, elles sont avant tout destinées à apporter des solutions aux problématiques énergétiques que rencontrent au quotidien les commerçants de votre commune. Par ce biais, elles se veulent un lieu d'échange et de mise en lumière d'exemples concrets.

Reflète du travail quotidien du service Energiae auprès du secteur, leur contenu se nourrit des nombreux suivis de terrain effectués ces dernières années et permet ainsi de leur présenter des pistes d'économie éprouvées.

L'expérience nous démontre que l'on peut diminuer les consommations du secteur de plus de 15% sans grand changement ni investissement. Avec de petits moyens, des niveaux de 50% peuvent être facilement atteints. La seule modification notable s'effectue donc au niveau des factures énergétiques... Opportunité qu'il faut saisir avec enthousiasme puisqu'elle permettra aux commerçants d'intégrer un mode de fonctionnement bien plus en adéquation avec les enjeux économique et écologiques de demain.

Avec peu de moyens et peu de temps, les résultats peuvent être conséquents. Des réunions gratuites dont vous trouverez les modalités pratiques page suivante, vont être organisées sur demande.

Déroulement de la séance en 4 étapes

- Présentation générale rapide
 - Electricité: Rappel du fonctionnement du marché Comment diminuer réellement sa facture?
 - Chauffage: Rappel des bonnes pratiques Comment diminuer réellement sa facture?
 - Corollaires: Primes Région wallonne
- Thématique à la demande ou en fonction de l'actualité (facultatif)
 - Aborder un thème qui attire particulièrement l'attention de vos adhérents Quel moyen de production d'énergie est pertinent pour mon activité?
 - Informer sur une actualité qui peut avoir des conséquences sur votre activité La certification énergétique, quel impact pour mon commerce?
- Questions-réponses et cas personnels : Cœur des séances
 - Permettre à vos adhérents de poser toutes les questions qui les préoccupent dans la gestion quotidienne de leur activité.
 - Moment d'échanges d'expériences et présentation de success-story
- Remise du kit « Commerçants au courant »
Divers outils permettant de mettre en place des bonnes pratiques :
 - Lampe économique, multiprise à interrupteur et documentations
 - Accès au site internet et concours réservé aux commerçants

Notre souhait

Accompagner les commerçants dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques et leur permettre de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

En pratique

Les séances GRATUITES se déroulent sur demande du commerçant, dans ses locaux, en fonction de ses souhaits.

Horaire : matin, midi ou soir

Contenu : modulable en fonction des attentes des commerçants

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ... N'HÉSITEZ À PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE ENERGIAE

Silvia DOGÀ 081/32.22.67

Pierre-etienne DURIEUX 069/34.36.48

info.energie@ucm.be

www.energiae.be